

Vive la Reprise avec la Commission Eco du CEPR !

La Commission Economique du CEPR a pour ambition d'apporter des idées originales et des actions nouvelles dans le but de développer l'économie de notre territoire.

Son programme 2010 – 2011 s'articule autour de 3 axes :

- **Initier un événement économique pour le Pays : le 1^{er} Forum des Stages du Pays de Rance.** Capturer d'excellents stagiaires, être professionnels dans nos politiques de stages, faire des stages un levier de croissance, proposer un rendez-vous incontournable pour les étudiants à la recherche d'un stage : tels sont les objectifs de ce projet. Dans le droit fil de Revel Job cet événement se veut la rencontre des étudiants Bac + et des entreprises dynamiques de notre bassin d'emploi sur la thématique des stages. Le 1^{er} Forum des Stages du Pays de Rance aura lieu à la Rentrée 2011.

- **Proposer 2 soirées adhérents pratiques et informatives sur des sujets économiques innovants : le Web 2.0 et la Stratégie de Développement des PME**

- La soirée Web 2.0 part du constat que beaucoup de chefs d'entreprises ne maîtrisent pas les Linked'in, Viadeo et autres Wiki alors que ces types d'outils sont peut être des sources de développement insoupçonnées pour nos entreprises. Nous souhaitons vous faire découvrir le « B A B A » du Web 2.0 en février prochain.

- Réfléchir à sa stratégie de Développement semble une évidence pour toute PME et pourtant ... une bonne révision et un éclairage pertinent, grâce à des exemples concrets, peuvent ouvrir bien des horizons. Nous tenterons de le faire à la Rentrée 2011.

- **Poursuivre la participation du CEPR aux instances économiques du Pays.** Vous trouverez ci-après les instances auxquelles participe le CEPR et qui sont les membres du CEPR qui vous représentent. L'objectif est d'offrir la possibilité au CEPR et à ses membres de s'exprimer en tant que force économique du Pays et de faire avancer des projets ou des idées auprès des décideurs politiques. Vos suggestions de participations à d'autres instances sont les bienvenues.

ATTENTION ! ce programme est ambitieux.

Nous souhaitons que les projets proposés attirent une large audience et soient de grande qualité. Ils nécessitent que certains membres du CEPR s'investissent pour préparer leur organisation.

Si vous êtes motivés par l'un ou l'autre de ces projets merci de contacter au plus vite Corinne Ferrey qui nous transmettra vos coordonnées.

Ensemble accélérons la reprise par des projets innovants !

Tout savoir sur la WIKIRADIO du MEDEF Bretagne

Le 1^{er} septembre 2010, l'Union des Entreprises - MEDEF-Bretagne a lancé la 1^{ère} Wikiradio patronale de France.

Une Wikiradio est une Webradio collaborative dont le contenu est co-produit par les communautés constitutives du maître d'ouvrage (ici : l'UE-MEDEF Bretagne), c'est-à-dire les 4 Unions patronales interprofessionnelles de Bretagne, dont l'UPIA-MEDEF Côtes d'Armor, et les 13 branches professionnelles régionales affiliées à l'UE-MB.

Cette radio dématérialisée s'écoute partout dans le monde (car accessible gratuitement sur Internet) avec un PC ou un iPhone. Elle émet 24 h / 24 : émissions patronales bretonnes, fil musical en continu, informations de Radio France.

Pour se connecter sur la Wikiradio du MEDEF Bretagne : <http://medef-bretagne.saooti.com/player/>

Solution emploi - Intérim - CDD - CDI - Formation - Recrutement

job & box
Vous cherchez, nous trouvons !

DINAN LAMBALLE SAINT-MALO
Tél. : 02 96 87 14 55 Tél. : 02 96 31 09 10 Tél. : 02 23 18 19 13

www.job-box.fr

ACTEMIUM

www.actemium.com/dinan
Contact : 02 96 87 73 00

- Ingénierie électrique
- Automatismes et informatique industrielle
- Télétransmission
- Mise en conformité, dépannage

Actemium, solutions pour l'industrie

VINCI

Brèves

- **Ronan LE TIEC : nouveau Président de l'UIMM 22**
Réunis en Comité de Direction le 4 oct., les membres ont procédé à l'élection d'un nouveau Président. Ils ont élu un membre du CEPR à la présidence de l'UIMM 22. C'est Ronan Le Tiec qui succède à Robert Glénot. Ronan Le Tiec est Directeur de l'entreprise PASDELOU GALVA, basée à Quévert, entreprise qui conçoit et fabrique des matériels d'élevage galvanisés pour les filières bovines, porcines et ovines. Son prédécesseur, Robert Glénot (Prolann SRMP à Rospez) a été élu le 24 sept. dernier Président de l'UPIA.

- **PROMOUVANCE** : un nouveau Club d'entreprises à Loudéac. Le Club des Entreprises du Centre Bretagne vient de voir le jour. Le 30 sept. dernier a eu lieu la première assemblée générale présidée par Jacques CARIMALO. Sa vocation en quelques mots : Réflexion territoriale sur le développement économique et politique, veille informationnelle et convivialité. Quelques 60 membres devraient aider à la construction de ce nouveau club à qui nous souhaitons pleine réussite !

- **CHANGEMENTS D'ENSEIGNES A DINAN** :
- L'agence d'interim Temporis, dirigée par Floriane et Michel GUILLOTIN change de nom et s'appelle désormais **JOB & BOX**.

- L'entreprise Systeo change de nom, elle devient **ACTEMIUM** (groupe Vinci) dirigée par Jérôme HUGELMANN.

CEPR info

Animatrice du Club : Corinne FERREY
B.P. 65234 - Quévert - 22105 Dinan Cedex
www.cepr-dinan.com
E-mail : info@cepr-dinan.com

Pilotes CEPR info : Serge MENEZ,
Jean-François PEREZ.

Comité de rédaction : Corinne FERREY,
Natasha GAYSINSKI, Serge MENEZ,
Gaëlle OLLIVRO, Jean-François PEREZ.
Cette lettre est téléchargeable sur le site www.le-cepr.com

Prochaine parution : décembre 2010

CEPR Info



LETTRE D'INFORMATION

n°12

OCTOBRE 2010

Orientations du Club

Le CEPR : Dinan-St-Malo, une ouverture naturelle

Deux ans.

Deux ans que cette idée germe au sein du bureau du CEPR : mais où en est-on réellement aujourd'hui ?

Une passerelle sur la Rance

Une demande ou plutôt des demandes :

- Les adhérents du Pays de Dinan ont vu leur nombre augmenter, mais leur typologie a également changé : plus d'entreprises de service avec une zone de chalandise plus étendue, des nouveaux adhérents provenant d'une autre région, avec peut-être moins de « barrières » géographiques, des entreprises multi-sites, autant de facteurs qui expliquent la volonté de rencontrer le Pays de St-Malo.

- Certaines entreprises malouines ont pris conscience du potentiel représenté par le CEPR : des prospects, mais aussi des compétences chez des fournisseurs voisins et plus proches que Rennes.

- Comme l'illustre l'interview ci-dessous, la CCI du Pays de St-Malo a été un des moteurs de cette évolution.

Une évolution des mentalités :

- Même si beaucoup, comme le CEPR, ont toujours été ouverts sur cette possibilité d'évolution et ont, depuis longtemps, souhaité une collaboration avec la ville de St-Malo, il semble aujourd'hui que les deux bassins soient plus proches que jamais.

- Les nouveaux découpages administratifs (hôpital, tribunal...) y sont peut-être aussi pour quelque chose...

Concrétisation

L'ouverture sur le pays de Saint-Malo a été officiellement lancée lors de notre soirée du 23 Septembre. Plus de 100 adhérents étaient présents, dont 20 adhérents du Pays de St-Malo inscrits au CEPR (dont 2 au bureau), la CCI du Pays de St-Malo, désormais partenaire du CEPR. La Rance est déjà franchie, le mouvement est en marche."

Surfer sur la vague

En cette période de départ de la Route du Rhum, rien n'est plus inéluctable. La brise arrive, il suffit de

se mettre à l'eau, pense-t-on ! Mais comme nous le diraient tous les navigateurs, le navire et le skipper doivent être prêts. Sommes-nous prêts ? En tout cas il faudra l'être.



→ Interview M. Blot (CCI du Pays de St-Malo)

Monsieur Blot, comment voyez-vous la relation entre le Pays de St-Malo et celui de Dinan ?

Historiquement, le Pays de St-Malo vivait autour de son port et cette particularité lui a permis pendant longtemps de jouir d'une certaine autonomie. Aujourd'hui, l'ère est au rapprochement car c'est uniquement dans cette démarche que chaque pays pesera dans la balance des décisions sur son territoire. D'un point de vue culturel et économique, je pense que la carte à jouer est celle de la complémentarité dans lequel chaque pays garde sa spécificité.

Vous avez tenu un rôle important dans le passé illustrant la mise en marche de ce processus ?

Avec Jean-Pierre LEMENANT, 1^{er} président du CEPR, nous avons souhaité répondre à un besoin d'entreprises des 2 pays à savoir le recrutement de salariés. Pour certaines entreprises, pourvoir les postes était difficile car elles ne garantissaient pas un plein temps. Une solution est donc apparue : le partage des salariés dans le cadre d'un groupement d'employeurs. Ainsi est née Atouts Pays de Rance qui compte aujourd'hui plus de 70 entreprises adhérentes...

Les collectivités ont un rôle important à jouer dans cette démarche, qu'en pensez-vous ?

Depuis déjà 2 ans, la CCI du Pays de St-Malo adhère au CEPR et nous avons amorcé un système d'échanges d'informations entre les 2 pays avec des représentants du club dans les diverses commissions économiques à St-Malo. Ainsi, le CEPR devient un interlocuteur de première importance sur les questions liées à son territoire. Je pense que si les entreprises comprennent qu'elles ont tout à y gagner en bâtissant des liens forts, leurs collectivités poursuivront leurs efforts. ■

Edito



Entré au CEPR il y a deux ans, j'ai récemment rejoint le bureau, appelé par notre nouveau président. Ce fut pour moi un honneur tout comme celui qui consiste à m'adonner au difficile exercice qui consiste à rédiger l'édito pour le CEPR info n°12.

Il semblerait que je sois l'un des premiers, voir le premier malouin à avoir intégré ce club dont j'entendais pourtant parler sur St-Malo depuis plusieurs années. Je dois avouer que j'ai été tellement bien accueilli que je ne pensais pas être l'un des symboles d'une petite révolution...

Et oui, le Club s'ouvrait enfin aux entreprises de St-Malo et du nord de l'Ille et Vilaine (je n'oublie pas Dinard) ! Ce fut une véritable surprise. Je n'imaginai pas, en effet, que cela ne soit pas déjà le cas... Au risque de choquer, comment un club, qui se dit celui des entreprises du pays de Rance, n'était composé que de membres issus d'entreprises Dinannaises ?

Je ne suis pas sans savoir que cette ouverture tardive fut l'occasion de nombreux débats et discussions enflammées au sein des différents bureaux qui dynamisèrent ce club durant ces longues années. Peur de perdre son identité ? Volonté de ne pas se diluer ou simple volonté de trouver une certaine maturité avant de s'ouvrir aux autres ?

Petit rappel géographique : la Rance est un fleuve côtier qui prend sa source dans les monts du Méné à Collinée, dans le département des Côtes-d'Armor, et se jette dans la Manche entre Dinard et Saint-Malo dans le département d'Ille-et-Vilaine. Le pays de Rance comprend donc géographiquement des villes situées sur les 2 départements, qui ont une histoire commune et qui ont su profiter de leurs forces respectives. D'ailleurs, au début du siècle dernier, le port du Lyvet, près de l'écluse du Chatelier et, au carrefour de la Rance maritime et fluviale, fut le lieu d'une activité économique intense. Toutes sortes de marchandises s'y entassaient, produits agricoles ou bois de construction et de chauffage. Ces produits attendaient le transport par bateau vers Dinan en amont, vers St-Malo en aval et aussi vers les îles britanniques. Les acteurs économiques de l'époque avaient par conséquent déjà compris l'intérêt de s'associer pour se développer ensemble.

Ce que l'histoire ou les politiques ne peuvent faire, nous, entreprises, devons le provoquer... Je rends donc hommage à ceux qui ont eu l'idée d'un tel club, également à ceux qui l'ont fait grandir et je remercie ceux qui ont osé l'ouverture. Pour ma part, c'est un grand plaisir de faire partie d'un club initié par des entrepreneurs de Dinan.

Xavier CHAMPS

Vous souhaitez communiquer dans le CEPR Info, merci de nous contacter sur le mail : information@cepr-dinan.com

Orientations du Club (suite)



→ Interview Thierry Bottard, Directeur du Palais du Grand Large, à St-Malo

Vous avez participé à la soirée 1+1 du CEPR à St-Malo le 23 Septembre. Quelle a été votre impression ? J'ai aimé le concept et surtout l'organisation pro et très conviviale. L'idée de dynamiser l'adhésion d'entreprises localisées dans le 35 me paraît plutôt naturelle car je ne suis pas originaire de la région ! C'est donc pour moi très instructif de comprendre les actions menées par les acteurs des deux pays, d'autant plus que je suis un peu un « transfrontalier », vivant dans le 22 et travaillant dans le 35.

Rencontre Mensuelle

Jeudi 23 Septembre 2010



Vous étiez plus de 100 personnes à venir au Village de L'Open GDF SUEZ de Bretagne à Saint-Malo pour assister à la présentation des nouvelles orientations du Club... !

Frédéric MOY, nouveau Président du CEPR, et ses vices

présidents : **Didier Guitton** (Commission Economique), **Serge Menec** et **Jean-François Pérez** (Commission Communication) et **Dominique Barat** (Commission Convivialité) ont présenté les projets pour 2011... L'idée générale de la nouvelle présidence est d'ouvrir le Club aux entreprises de Saint-Malo... A l'occasion de cette rencontre, **une dizaine d'entreprises du Pays de Saint-Malo** ont répondu présentes aux invitations des adhérents du Club...



Une adhésion au CEPR... Que cela représente-t-il pour vous ?

De mon Est natal, du Japon en passant par la Baule..., j'ai toujours travaillé mon réseau professionnel car c'est sûrement le meilleur moyen de s'intégrer dans une région. De par mon métier au contact permanent des entreprises et des collectivités, il m'est également indispensable de comprendre rapidement les spécificités de mon territoire.

Concrètement que représente le tissage des relations 35/22 ?

J'ai découvert des fournisseurs très compétents sur le Pays de Dinan et je pense que le Palais du Grand Large peut compter parmi ses clients des entreprises dinanaises.

Une réussite pour le Club puisqu'il s'agit d'un tiers des entreprises présentes ce soir-là... c'est donc de bon augure pour la nouvelle équipe qui œuvre pour développer le Club.

Le CEPR souhaite en effet, proposer des échanges et des rencontres aux entreprises du Pays de Rance... du Nord au Sud !

Chaque commission a présenté ses projets à court et moyen termes. Didier Guitton pilotera le projet « Forum des stages » et une conférence sur le « Web 2.0 ». Serge Menec et Jean-François Pérez faciliteront la communication entre les adhérents eux-mêmes et le CEPR avec les membres. Dominique Barat, avec son équipe, agrémentera les rencontres mensuelles de moments conviviaux pour favoriser les échanges... toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour dynamiser les équipes en place...

Le cocktail servi sur le village du tournoi, agrémenté d'huîtres offertes par Mythilimer et les Parcs St-Kerber a contribué à la réussite de ce début de soirée. Le dîner, assuré par le restaurant VIP la Terrasse et l'équipe du Lycée Hôtelier de Dinard, a ravi les papilles des chefs d'entreprises présents... et a participé à la réussite de cette rencontre très conviviale...

Journée des enfants

Samedi 18 Septembre 2010



Les enfants des adhérents ont pu, pour la 2^e année, participer à la journée organisée et préparée, par le Club, tout spécialement pour eux au village de l'Open GDF SUEZ de Bretagne lors du 15^e tournoi international de tennis féminin...

L'équipe de la Commission Convivialité, s'est donc rendue disponible ce jour-là pour accueillir

une vingtaine d'enfants de 4 à 12 ans et leur proposer différents ateliers... dessins, quizz, maquillage, initiation au tennis et surtout places en loge pour les matchs de qualification...

...en fin d'après-midi les récompenses ont été distribuées: le quizz a été remporté par Emilie CHAMPS et le 1^{er} prix du concours de dessins a été attribuée à Ambre MAMBENDA, cette journée s'est terminée par un magnifique goûter dont les enfants n'ont fait qu'une bouchée !

Nous espérons l'année prochaine compter autant, voire davantage, d'enfants à cette journée ludique et sportive !



ZOOM sur

ENTREPRISE SACER ATLANTIQUE



Brestois d'origine, Sylvain Jaouen a pris la responsabilité de l'antenne de Dinan de l'entreprise SACER ATLANTIQUE depuis 2 ans

Quelle est l'activité de SACER ATLANTIQUE ?

Créée en 1874, la SACER ATLANTIQUE est une filiale depuis 2002 de COLAS SA entreprise nationale routière. Notre siège est à Nantes. Notre groupe est spécialisé dans tout type de travaux routiers : construction et entretien de routes, voirie, maçonnerie, assainissement, production et recyclage de matériaux.

Et à Dinan ? :

Depuis plus de 40 ans nous sommes implantés sur Dinan (équipe de 25 collaborateurs).

Notre cœur de métier est centré sur l'aménagement urbain et plus spécifiquement les voiries à 80 % pour les collectivités locales du pays de Dinan. Les villes sont très attentives à conserver l'aspect historique de leur patrimoine que ce soit au niveau des bordures de trottoirs, la pose de pavés en granit ancien ou le dallage...

Qui vous a parrainé pour rejoindre le CEPR ?

Françoise L'HERMITTE de Century 21 m'a parlé avec enthousiasme du CEPR lorsque je cherchais à me loger à mon arrivée dans la ville.

Que vous apporte le CEPR ?

Membre actif, je réponds à toutes les propositions qui me sont faites tout au long de l'année par le CEPR. Outre la convivialité qui existe dans les réunions, j'apprécie de pouvoir y rencontrer des personnes qui ne font pas le même métier que moi, d'approfondir de nouvelles problématiques avec d'autres responsables d'entreprises.

Suite à la présentation des projets 2011 lors de la réunion du 23 septembre, je suis prêt à rejoindre une commission et m'investir sur un projet.

Que pensez-vous de l'ouverture du CEPR sur Saint-Malo ?

Je suis tout à fait partant pour que davantage de liens se mettent en place. Pour ce qui est de notre activité, nous sommes déjà naturellement ouverts sur ce triangle porteur Dinan - Dinard - Saint-Malo, propice aux projets de développement, aux synergies entre entreprises, associations et collectivités.

CONTACT

Sylvain JAOUEN
Lieu dit Vaucouleurs 22100 AUCALEUC
Tél : 02-96-39-88-44
Mail : jaouen@rennes.sacer.fr - Site : <http://www.sacer.fr>

Ces listes de candidat(e)s ont été constituées par l'UPIA dans une vaste dynamique de rassemblement de nombreuses organisations patronales structurées de notre département.

Par les équipements économiques (ports, aéroports, criées...) qu'elles gèrent, par les projets structurants qu'elles développent (ZAC, ISDND...), par les formations qu'elles proposent (langues, développement commercial, création d'entreprise, IEQT...), par les services qu'elles rendent au quotidien aux entreprises ressortissantes (dont bien sûr les commerces de proximité), par les études économiques qu'elles réalisent et publient, et pour bien d'autres raisons encore, les CCI jouent un rôle considérable dans la vie de nos entreprises et dans la création ou le maintien des conditions favorables à leur développement.

C'est la raison pour laquelle, **il est très important que les dirigeants / électeurs dont les entreprises sont inscrites au RCS votent nombreux** à ce scrutin consulaire (CCIT et CCIR).

La campagne électorale se déroulera du 8 novembre au 7 décembre 2010. **Le vote aura lieu du 25 NOVEMBRE AU 08 DÉCEMBRE 2010, par correspondance ou par voie électronique.** La CCIT des Côtes d'Armor sera installée par le Préfet avant le 30 décembre 2010. La CCIR de Bretagne sera installée par le Préfet de Région avant le 13 janvier 2011.

Nouveaux Adhérents

SOCIETE / NOM	FONCTION	DOMAINE
VAL TARA M. Jean-Marie DEBEAUSSE	Directeur	Le bien-être sur mesure
REGIONAL INTERIM M. Philippe MALLARD	Responsable d'Agence	Travail temporaire
EDF - UPC - GEH Ouest M. Cyrille PERIER	Directeur GEH Ouest	Production d'énergie
Ets MARTIN M. Grégory MARTIN	Co-Gérant	Menuiserie Charpente

Agenda du Club

MOIS	RÉUNIONS DE BUREAU
Novembre 2010	Mardi 9 - 18 h 30
Décembre 2010	Mardi 7 - 18 h 30

MOIS	JOURS	RENCONTRES MENSUELLES
Octobre 2010	Jeudi 28	Entreprise Nestlé Eaux de Plancoët
Novembre 2010	Jeudi 25	Speed Meeting
Décembre 2010	Jeudi 16	Soirée Festive
Janvier 2011	Jeudi 27	Visite Entreprise DELMOTTE
Février 2011	Jeudi 24	Conférence

ELECTIONS CCI 2010 : CCIT (Côtes d'Armor) et CCIR (Bretagne)

Les 50 membres titulaires de la future Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale (CCIT) des Côtes d'Armor ainsi que les 57 membres titulaires (et les 57 membres suppléants) de la future Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR) de Bretagne seront élus le 8 décembre 2010.

Ces élections consulaires interviennent dans le contexte de la réforme adoptée cette année et qui va profondément modifier le fonctionnement du réseau des CCI, la future CCI Régionale (CCIR) de Bretagne voyant ses prérogatives notablement renforcées.

Comme en 2000 et en 2004, l'Union Patronale Interprofessionnelle d'Armor (UPIA) présentera une liste complète de candidat(e)s, conforme au cahier des charges réglementaire (pesée économique des 6 sous-catégories), pour les élections à la CCIT 22. Cette liste s'intitulera « **Union des Entreprises pour les Côtes d'Armor** ». **Parmi les 50 candidats à la CCIT 22 figurent plusieurs membres du CEPR que tous les entrepreneurs du Pays de Dinan sont appelés à soutenir dans leur engagement.**

Pour la première fois, l'Union Patronale Interprofessionnelle d'Armor (UPIA) présentera une liste complète de 9 candidat(e)s en tant que membres titulaires (et 9 candidat(e)s en tant que membres suppléants), conformément aux prescriptions régionales, pour les élections à la CCIR de Bretagne (CCIR).